

Résolution présentée par la délégation de la

Turquie

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne La souveraineté de l'État

L'Assemblée Générale,

Déplorant le contrôle abusif des États siégeant au conseil de sécurité,

Constatant le manque d'autonomie politique des pays faisant partie de l'ONU,

Rappelant les mesures économiques et sociales imposées dans de nombreux pays par les instances internationales sans l'accord de leur gouvernement,

Précisant que les autorités et les organes internationaux étendent toujours plus le champ d'application des traités,

Craignant une perte totale des décisions de chaque gouvernement,

Demande une plus grande autonomie des gouvernements à l'intérieur de leur propre pays,

Décide d'imposer une restriction de l'influence des pays extérieurs sur la gouvernance d'un pays en supprimant le droit d'ingérence ;

- Afin que chacun soit libre de ses décisions et de la gouvernance de son peuple en convenue avec sa politique, son économie, et sa culture,
- Pour renforcer la primauté inconditionnelle de la souveraineté des États.

*Le texte français fait foi.*